

deux districts appartenant à la division de Kumaon des provinces unies d'Agra et d'Oude, et enfin par l'Assam. Aussi l'Angleterre a-t-elle toujours pris le plus vif intérêt à ce qui se passait de l'autre côté de la frontière.

Un article séparé de la Convention signée à Tche-fou le 13 septembre 1876, par l'Angleterre et la Chine, à la suite de l'assassinat de l'interprète Augustus R. Margary, stipulait que :

« Le gouvernement de Sa Majesté, se proposant d'envoyer une mission d'exploration l'an prochain par la voie de Pe-king, à travers le Kan Sou et le Koukou-nor, ou par la voie du Se-tch'ouan au Tibet, et de là aux Indes, le Tsoung-li Yamen, ayant égard aux circonstances, donnera, quand le moment sera venu, les passeports nécessaires et adressera des lettres aux hautes autorités provinciales et au Résident du Tibet.

« Si la Mission n'était pas envoyée par cette route, mais traversait la frontière indienne pour se rendre au Tibet, le Tsoung-li Yamen, au reçu d'une communication à cet effet du ministre anglais, écrira au Résident dans le Tibet et le Résident, avec les égards convenables aux circonstances, enverra des Officiers pour prendre bon soin de la Mission et les passeports pour la Mission seront issus par le Tsoung-li Yamen, afin que son passage ne soit pas intercepté. »

Le 17 mars 1890, une convention en huit articles fut signée à Calcutta, par laquelle la Chine reconnaissait le protectorat de l'Angleterre sur le Sikkim et fixait les frontières entre ce pays et le Tibet. Cette convention fut complétée par des règlements à Dardjiling le 5 décembre 1893 par lesquels Ya-toung, situé sur la frontière, sur territoire tibétain, serait ouvert au commerce à partir du 1<sup>er</sup> mai 1894.